

Depuis le début de l'année, l'accueil de l'antenne de la Chambre d'agriculture à Koumac est fermé le mercredi après-midi. Les horaires d'ouverture :

- > Lundi, mardi et jeudi : de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 16 h 30
- > Mercredi : de 7 h 30 à 11 h 30
- > Vendredi : de 7 h 30 à 11 h 30 et de 12 h 30 à 15 h 30

Renseignements

Antenne de Koumac
Tél. : 42 35 08
koumac@canc.nc - www.canc.nc



Suivre une formation Certiphyto-NC

Pour rappel, l'achat, la possession ou l'utilisation de produits phytopharmaceutiques à usage agricole (PPUA) à des fins professionnelles seront conditionnés par l'obtention d'un certificat obligatoire : le Certiphyto-NC. Agriculteurs, importateurs, mais aussi salariés devront être formés d'ici février 2022. La Chambre d'agriculture, qui est habilitée à dispenser les formations, a fixé le calendrier des sessions pour cette année. Rendez-vous en page 38 pour connaître la programmation.

Les agriculteurs, détenteurs de la carte agricole, peuvent bénéficier d'une prise en charge de 33 % du coût de la formation par la Chambre d'agriculture : renseignez-vous !

Pour + d'infos

Service formation
Tél. : 24 63 74 - formation@canc.nc



Restez connecté à l'agroécologie avec PROTEGE

Retrouvez toute l'actualité et les retours d'expérience des fermes de démonstration PROTEGE sur :

- le groupe Facebook « réseau des fermes de démonstration en agroécologie »
 - la newsletter mensuelle technique : inscrivez-vous auprès de comm@canc.nc
 - la webApp de la Chambre d'agriculture : webapp.canc.nc
- À noter sur vos agendas (sous réserve de pouvoir assurer les gestes barrière) :
- > 14 avril : comité d'orientation stratégique
 - > semaine du 26 avril : comité de concertation territorial
 - > 6 mai : comité de pilotage régional



Valoriser les produits agricoles

Après l'annulation du Salon de l'agriculture en début d'année, le Concours général agricole, qui récompense les meilleurs produits du terroir français, est à son tour reporté à l'année prochaine en raison de l'évolution de la situation sanitaire. Six professionnels devaient représenter la Nouvelle-Calédonie au CGA : Patrick Leblanc (Lifou), Jules Usike, (Lifou), La Casa du Miel (Lifou) et Kenny Raillard (Ouvéa) pour le miel ; la Société française des viandes et salaison du Pacifique et Nouméa Gourmet en salaison et charcuterie. Rendez-vous en 2022 !

IL EST TOUT DE MÊME À SOULIGNER QUE PATRICK LEBLANC A REÇU CETTE ANNÉE LE PRIX D'EXCELLENCE 2021 APRÈS AVOIR GAGNÉ TROIS MÉDAILLES CONSÉCUTIVES DANS LA CATÉGORIE « MIELS ET HYDROMELS », POUR LA RÉGULARITÉ DE SES RÉSULTATS ET LA MAÎTRISE DE LA QUALITÉ DE SA PRODUCTION. CE PRIX RÉCOMPENSE LES PRODUCTEURS POUR L'EXCELLENCE DES RÉSULTATS QU'ILS ONT OBTENUS LORS DES TROIS DERNIÈRES SESSIONS DU CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE. TOUTES NOS FÉLICITATIONS À PATRICK LEBLANC !



Une seconde vie pour les déchets

L'OPT-NC met gracieusement à disposition des agriculteurs des déchets qui peuvent être valorisés et connaître une seconde vie. L'office propose des sacs en paille de riz d'une contenance 25 kg ou plus, utilisés uniquement pour livrer du courrier. Ils peuvent servir au conditionnement des productions agricoles ou d'aliments, pour pailler le sol et les planches de culture... Ils sont mis à disposition dans un container, régulièrement approvisionné.

Renseignements

Georges Ajapuhnya, chargé de l'environnement et du développement durable, OPT-NC
Tél. : 26 83 71 / 79 87 23
rolandgeorges.ajapuhnya@opt.nc